

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Décision N° 12-2023	MOYENS GENERAUX MARCHE DE TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché n° CCAS 2023-02 – Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson (Relance lot 6) – Lot n° 6 : couverture – Avenant n° 1
--------------------------------------	---

Le Président,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°20.12.02 en date du 09 décembre 2020, portant sur les délégations du Conseil d'administration au Président, en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° 05-2023 en date du 20 mars 2023, attribuant le lot 6 : couverture du marché de travaux d'extension de la résidence Jacques Bertrand, à la société LOIRE ATLANTIQUE TOITURES, située 29 chemin des Masses, 44850 SAINT MARS DU DESERT ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **APPROUVE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° CCAS 2023-02 : Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson (Relance lot 6) - Lot n° 6 : couverture, selon le montant actualisé suivant :

Lot n° 6 : Couverture	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
LOIRE ATLANTIQUE TOITURES 29 chemin des Masses 44850 SAINT MARS DU DESERT	98 565,89 €	-1 430,33 €	97 135,56 €	-1,451 %

Article 2. **CHARGE** la Directrice de la Résidence Jacques Bertrand, Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et affichée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'administration du CCAS de la Ville de Clisson.

Clisson, le 27 avril 2023

Xavier Bonnet
Président

Décision transmise en Préfecture

Le **02 MAI 2023**

Et affichée le **03 MAI 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché CCAS 2023-02 - Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson (Relance lot 6) - Lot 6 : couverture - Avenant 1

Date de transmission de l'acte : 02/05/2023

Date de réception de l'accusé : 02/05/2023
de réception :

Numéro de l'acte : DEC12-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-264401555-20230427-DEC12-2023-CC

Date de décision : 27/04/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. Avenants